



Bulletin départemental

Janvier 2017 • N°3





MGEN FÊTE SES 70 ANS pages 4 et 5
L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE pages 8 et 9

M.G.E.N. Section du Doubs 4, rue Louis Garnier 25085 Besançon Cedex 9

Heures d'ouverture de l'accueil

Hors vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 17h30 le jeudi de 10h à 17h30

Pendant les vacances scolaires : Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h15 à 16h45 le jeudi de 10h à 16h45 Fermeture le samedi

CONTACTEZ NOUS

36 76

Coût d'un appel local depuis un poste fixe.

Pour toutes vos démarches, questions, conseils, la MGEN met à votre disposition un numéro unique (seulement pour la métropole)

De 8h à 18h30, sans interruption,
du lundi au vendredi

OU

sur mgen.fr

Fréquentation de l'accueil Rouge: forte, Orange: moyenne, Vert: faible.

	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
9h-10h					
10h-11h					
11h-12h					
12h-13h					
13h-14h					
14h-15h					
15h-16h					
16h-17h					
17h-18h					

sd025qr@mgen.fr

Vos déclarations, informations, dossier personnel, téléchargement, sur

mgen.fr/sections/section-du-doubs

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Ecoute

par téléphone

du lundi au vendred

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit Réservé aux agents du MENESR







SOMMAIRE

Editorial at commaira

EDITO

Luitoriai et soriiriaire
Les 70 ans de MGEN4/5
La mutualité dans notre région6
Place de la santé, la mutualité dans les débats de la présidentielles7
L'ESS dans notre région8/9
Service d'aide à domicile.10/11
Nouvelle offre jeune : OJI12
Vie de section13
Carte Culture14
Prévention : la voix15
Les packs services16

CURIEUX HASARD!

Quelle surprise d'avoir reçu dans notre infolettre destinée aux militants, la photo de notre viceprésident, Roland Berthilier, identique à la couverture de notre bulletin!

Roland Berthilier, qui est également président de l'ESPER (voir p. 10), vient d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Félicitations!



Imprimé sur papier

N°3 Janvier 2017

Prix:1 € - Abonnement:2 € N°ISSN en cours

Directeur de la publication :

Sébastien Barbati

Réalisation: Agence-niko.com

Crédits: Fotolia, MGEN Imprimeur: Est-Imprim

L'année 2017 s'ouvre avec de nombreux projets pour une Mgen toujours jeune, dynamique. Une belle entreprise qui fête ses 70 ans. A bien des égards, il y a une ressemble avec notre Marianne nationale, symbole de l'engagement pour les progrès sociaux, fière des valeurs républicaines qu'elle arbore.



Volontaire, énergique, confiante, elle ne manguera pas de souffle pour éteindre les 70 bougies et porter ensuite un flambeau qui éclairera notre avenir. Nul doute que la Mgen ouvrira de nouveaux horizons pour apporter une protection. des services, du bien-être, au cœur des foyers de chaque adhérent:

Lancement d'une plate-forme collaborative pour encourager l'entraide, essor d'Izigloo pour réduire la facture énergétique et améliorer l'habitat, Vivoptim pour prendre soin de sa santé, prévenir les maladies cardio-vasculaires, première cause de mortalité.

Ces programmes reposent sur l'innovation technologique. Besançon, avec le Pole des microtechniques et le cluster Innov'Health dispose d'atouts indéniables dans ce domaine. Vous recevrez une invitation en mars 2017, pour découvrir le pole d'innovation technologique mobilisant des start-up de l'e-santé, des écoles d'ingénieurs, la Recherche. Ce sera l'occasion pour nous de fêter les 70 ans de notre entreprise mutualiste, dont nous ne sommes pas peu fier!

Si vous voulez nous accompagner, adhérent-e-s, dans cette très riche aventure mutualiste et faire partie du prochain comité de section dont nous préparons déjà les élections de 2018, écrivez-nous à l'adresse suivante : RencontresMutuelles25@mgen.fr

Prenons notre avenir en main : Mgen vous le permet!

Sébastien BARBATI - Président de la Section Départementale du Doubs

DESSIN DE COUVERTURE

Pascal Bresson natif de Reims, petit-fils d'un célèbre aquarelliste Champenois est dessinateur-scénariste de BD depuis plus de 20 ans. Il est l'auteur de plus d'une guarantaine d'albums BD et livres pour la jeunesse. Il met en avant ses sujets de prédilections comme : La mer, les valeurs, l'injustice ou l'humanisme... « Ses dernières créations BD : «Jean-Corentin Carré, l'Enfant Soldat» édité aux Éditions Paquet a recu le «Prix Meilleur Album BD à Lyon» 2015. Plus Fort que la Haine» édité aux Éditions Glénat a reçu le «Prix du Meilleur Album Public 2015, catégorie BD Européenne».

MGEN, 70 ans d'innovation

COMPETENCES HISTORIQUES ET MEDECINE DU FUTUR

Pour inaugurer son 70ème anniversaire, votre section MGEN du Doubs a décidé d'organiser une manifestation résolument tournée vers l'avenir : le 24 mars 2017 un colloque « innovation-santé » se tiendra à la chambre du commerce et de l'industrie de Besançon.

Besançon, capitale historique de l'horlogerie, s'appuie aujourd'hui sur ses compétences dans le domaine des microtechniques pour développer un écosystème de la santé. La tendance forte à la miniaturisation, à l'utilisation de systèmes intelligents et connectés, de nouveaux matériaux, représentent des thématiques sur lesquelles la MGEN est positionnée pour apporter des réponses au développement de la médecine du futur et au bien-être de ses adhérents.

Demain se prépare aujourd'hui

Ce colloque sera l'occasion de valoriser d'une part le dynamisme du pôle innovation-santé bisontin, et d'autre part de mettre en lumière la qualité de la formation universitaire dans ce domaine :

Un premier temps sera consacré à la présentation du Cluster santé Innov'Health par son président, Monsieur Florent Guyon, qui nous présentera ses missions et ses liens avec ses partenaires du Label French Tech (CAGB, Temis Santé...)

Dans un second temps, Vincent Armbruster, directeur de l'ISIFC (Institut Supérieur des Ingénieurs de Franche-Comté), nous présentera l'unique école française qui forme spécifiquement des ingénieurs se situant à l'interface des domaines scientifiques et médicaux (instrumentation et techniques biomédicales).

Innover, pour protéger le plus grand nombre

Bien entendu, ce sera l'occasion pour la MGEN de montrer combien elle s'attache à explorer de nouvelles opportunités en se positionnant sur le secteur des services du « mieux vivre » pour améliorer le quotidien de chacun : investissements dans des entreprises innovantes de l'Économie Sociale et Solidaire, soutiens et recherches en santé et protection sociale, développement de nouveaux services en partenariat ou en propre dans le domaine de la santé.













Cet anniversaire durera 7 mois sur l'ensemble du territoire, du 8 décembre 2016 (à l'occasion d'un évènement national à Paris), au 11 juillet 2017 à Montpellier (lors de l'assemblée générale MGEN).



MGEN a voulu une célébration participative, résolument tournée vers l'avenir de notre mutuelle. Aussi, chaque centre de travail MGEN (sections départementales, établissements, centres de gestion, centres d'appels, siège national) a été invité à s'emparer des sujets qui rythmeront cette année.

Les sujets soumis à la réflexion concernent la vision de l'avenir que nous voulons pour notre mutuelle, afin de préparer les 30 prochaines années... et ainsi nous conduire au centenaire. Cette vision porte sur des secteurs qui seront fortement impactés par la montée permanente des nouvelles technologies et du digital. Ces domaines touchent à l'activité propre de MGEN et/ou à celles de ses adhérents : la protection sociale, la santé, la médecine, le métier d'assureur, l'éducation, la recherche, la culture, la jeunesse et le sport, l'environnement.

Dans chaque centre, dans chaque département, militants, salariés, adhérents sont appelés à contribuer à la réflexion afin d'éclairer ce que sera la mutuelle de demain, les grands défis auxquels elle sera confrontée, les grands chantiers qui toucheront nos adhérents dans leur milieu professionnel, etc.

Chaque centre a choisi un spécialiste, adhérent de MGEN, reconnu dans l'un des champs identifiés ci-dessus, localement présent(e) dans le département où est organisée la réflexion. Avec elle, ou avec lui, il a été défini la question qui sera approfondie dans la thématique de sa spécialité. L'objectif est d'organiser la réflexion sous la forme d'une rencontre mutuelle, d'une conférence, d'un débat, etc.

Dans le Jura : Rencontre mutuelle sur le thème de "la jeunesse et le sport" englobée dans une journée Sport-Santé le samedi 20 mai 2017 au Centre de Services MGEN à Lons le-Saunier. Ce sont au total près de 150 actions qui seront organisées partout en France. Les dates, formes choisies, et thèmes retenus dans les différentes sections de Franche-Comté vous seront communiqués ultérieurement.

Evolution du logotype MGEN de 1946 à nos jours









1989

Mutualité et santé environnementale : un engagement citoyen et opérationnel

LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DANS TOUS SES ÉTATS

7 départements | 7 experts | 7 thématiques

Un cycle d'ateliers-débats en soirée pour échanger sur les principaux enjeux en matière de santé et d'environnement dans la région.

Préoccupation pour beaucoup de français (parents, grands-parents, professionnels de santé...), la santé environnementale a un impact sur la santé globale.

Elle interroge nos conditions de vie et de travail, nos déplacements et plus globalement le rapport à l'environnement qui nous entoure (qualité de l'eau, de l'air, du sol...).

La Mutualité Française affirme sa volonté de défendre une certaine vision de la société et un système de protection sociale solidaire, en harmonie avec ses valeurs.

Fort de cette expertise et des partenariats noués dans le cadre du déploiement de ses actions de prévention, l'Union régionale a souhaité s'impliquer au delà d'un niveau opérationnel en mettant sa capacité de mobilisation au service de l'émergence d'une expression citoyenne sur la santé environnementale.

A cet effet, sept espaces de discussions ont été organisés entre le 4 et le 13 octobre 2016. Ils ont permis de concilier débats d'idées et propositions autour des axes stratégiques identifiés par l'ARS tels que l'eau, la qualité de l'air intérieur, la pollution atmosphérique, les perturbateurs endocriniens ou le bruit.

Tout au long des ces rencontres mutualistes, les liens entre environnement et santé ont suscité un vif intérêt des publics et génèrent de multiples interrogations et de questions des participants.

Au cours des échanges, au delà des propositions, une vraie attente de simplification a été perçue de la part des participants tant au niveau des messages, que de l'accès à l'information souvent brouillée par la multitude des interlocuteurs sur ce sujet de société.





Habitat et Santé. Dijon 23/10/2016



Comment lutter contre les atteintes et les traumastismes auditifs. Belfort 11/10/2016



Plateforme participative : Place de la santé

POUR DÉBATTRE DES GRANDES QUESTIONS DE SANTÉ ET DE PROTECTION SOCIALE ET INTERPELLER LES CANDIDAT-E-S

Conforter la Mutualité comme mouvement social, légitime et incontournable pour les pouvoirs publics et positionner PlacedelaSanté.fr comme le porte-voix des mutuelles, des unions, des adhérents et plus largement de nos concitoyens, pour porter des propositions et interpeller les candidats à l'élection présidentielle, telles sont les ambitions du site PlacedelaSanté.fr lancé le 1^{er} décembre, à l'occasion des prochaines échéances électorales.

Les objectifs du site

Le but de PlacedelaSante.fr est de créer les conditions d'un débat ouvert sur la santé et la protection sociale à l'occasion des élections à venir. La Mutualité Française apportera sa contribution et entend ainsi participer à une grande dynamique citoyenne.

MODERNITÉ

- Capitaliser sur la multitude et la diversité du Mouvement
- Se positionner au carrefour des débats sociaux et sociétaux

EXPERTISE

- Valoriser l'expertise interne
- Enrichir les débats avec les contributions de nos experts externes

INFLUENCE

- Réaffirmer notre rôle d'interlocuteur crédible et légitime des pouvoirs publics
- Afficher et conforter nos liens avec nos think tanks partenaires

SOIRÉE DÉBAT ORGANISÉE LE :

Mercredi 8 mars 2017 de 18h à 20h Le Louisiane, ZAC des Prés à BELFORT

Jeudi 9 mars 2017 de 18h à 20h CCI du Doubs, 46 Av. Villarceau à BESANÇON

Mardi 14 mars 2017 de 18h à 20h Pavillon Bacchus,54 Av. F. Giroud à DIJON



http://placedelasante.fr



L'Économie sociale et solidaire

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'HUMAIN

Des associations, coopératives, mutuelles, structures d'insertion, entreprises commerciales, fondations proposent un modèle d'entreprise fondé sur la libre adhésion à un projet collectif. Ces structures ont un fonctionnement démocratique, et créent des richesses sans rémunération d'actionnaires.

« L'ESS, c'est une économie de l'action, une économie qui fait bouger les choses, qui est performante sur le plan économique et qui a une utilité sociale » (Martine Pinville, Secrétaire d'Etat)

C'est une économie porteuse des valeurs humanistes, qui propose des réponses aux enjeux sociaux et environnementaux. Elle est présente dans tous les secteurs d'activité.

La loi de l'ESS du 31 juillet 2014 marque une avancée considérable en définissant les différents acteurs et en reconnaissant ses valeurs et ses exigences.

economie-sociale-solidaire.gouv.fr

L'ESS en quelques chiffres

En Bourgogne Franche Comté:

10 137 établissements employeurs / 4178

102 969 postes salariés / 44 356

11.6% de l'emploi régional / 12.1%

CRESS Bourgogne-Franche-Comté mai 2016

La CRESS

(Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)

Créée en 2002, elle regroupe l'ensemble des mouvements, des fédérations et des réseaux associatifs, coopératifs ou mutualistes.

La loi ESS 2014 reconnaît aux CRESS la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique.

Elle a pour missions de :

- ► Représenter, promouvoir et développer le secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Faire entendre son point de vue en siégeant dans les instances telles que le Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle, le Conseil économique, social, environnemental régional...
- ► Contribuer à l'émergence de projets, soutenir le développement des actions de l'économie sociale et solidaire dans les politiques territoriales,
- Peser sur les débats publics, contribuer au développement local et affirmer la contribution de l'économie sociale et solidaire en terme de développement économique et d'emploi,
- Partager les questionnements, favoriser la participation des acteurs de l'économie sociale et solidaire dans le développement des politiques territoriales, partenariales et participatives.

La CRESS Bourgogne et la CRESS Franche-Comté ont fusionné le 1^{er} décembre 2016 pour créer la CRESS Bourgogne-Franche-Comté. MGEN a été élu au conseil d'administration et au Bureau pour 3 ans.









Mois de l'ESS:

cet événement, d'envergure nationale, a pour vocation de faire découvrir au plus grand nombre une autre façon de concevoir l'économie, à travers plus de 2000 manifestations diverses : conférence, forum, porte ouverte, marché, projection de film, etc.

En Franche-Comté, MGEN s'investit dans le mois de l'ESS.

Un nouveau rendez-vous pour l'Economie Sociale et Solidaire dans les établissements scolaires : semaine de l'ESS à l'école.

C'est quoi?

La semaine de l'Economie Sociale et Solidaire à l'école aura lieu du 13 au 20 mars 2017.

C'est une action éducative visant à promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire à l'école, de la maternelle au lycée, dans tous les territoires français, en initiant les élèves aux principes fondamentaux de cette logique socioéconomique.

La richesse de l'ESS la rend parfois complexe appréhender. Persuadée du d'épanouissement qu'elle représente pour les jeunes, l'ESPER a développé avec l'OCCE cette semaine dédiée à l'ESS pour sensibiliser les élèves, quel que soit leur parcours ou leur âge.

Au cours de cette semaine les jeunes pourront découvrir l'ESS grâce à des visites d'entreprises de l'ESS, des reportages ou la venue de professionnels en classe.

Les enseignants peuvent solliciter l'OCCE, l'ESPER ou la CRESS pour une co-construction d'un projet, adaptée aux souhaits pédagogiques et aux contraintes locales.

Contact: Emilie OUDAR, emilie.oudar@cressbourgogne.org

Des ressources pédagogiques sont recensées et mises à disposition sur http://www.ressourcess.fr le Portail de l'ESS à l'école.

N'hésitez pas à vous renseigner!



Pourquoi coopérer

L'ESPER

(L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République)

une association rassemblant 46 organisations de l'Economie Sociale et Solidaire agissant dans le champ de l'Ecole et de la communauté éducative. Ses membres mènent ainsi des activités dans les domaines suivants : santé, assurance, banque, médico-social, formation, accompagnement des métiers éducatifs, centre de vacances et de loisirs, activités post et périscolaires, éducation populaire...

www.lesper.com

Correspondant: Jean-Michel MOUREY e-mail: franche.comte@lesper.fr





Service d'aide à domicile

UN CONVENTIONNEMENT POUR MIEUX ACCOMPAGNER

Mutuelle solidaire et de proximité. MGEN au travers de son offre prestataire et de services accompagne les moments clés de la vie de ses adhérents. Une maladie, une hospitalisation ou une perte d'autonomie fragilisent le quotidien au sein du foyer. Avec le Service d'Aide à Domicile, MGEN participe au financement d'une aide à domicile. Cette prestation MGEN s'adresse aux adhérents, à leur conjoint, ainsi qu'aux enfants bénéficiaires.

Afin de mettre davantage l'accent sur l'accompagnement et de s'assurer de la qualité des prises en charge mises en œuvre, MGEN a décidé la signature d'une nouvelle convention avec les organismes prestataires. Pour que les adhérents de MGEN retirent tout le bénéfice de la prestation, la convention avec les organismes d'aide à domicile va intégrer des critères de qualité renforcés et impératifs en lien avec la législation en viqueur.

En amont de la signature de la convention avec l'organisme ou en aval par des contrôles a posteriori, une grille d'accompagnement au

conventionnement va permettre un dialoque constructif avec le service d'aide à domicile et une vérification de la qualité de la prise en charge. Enfin, les militants des sections départementales, au sein de la commission des prestations spécifiques. commission du comité de section composée d'élus, pourront contacter les bénéficiaires du SAD et ainsi au travers d'enquêtes de satisfaction vérifier la conformité de la mise en application de la convention auprès d'eux.

La prestation financière et la qualité l'accompagnement par MGEN et par l'organisme conventionné vont apporter, ainsi, un réel service aux bénéficiaires.

Vous trouverez ci après tous les prestataires de Franche-Comté avec lesquels MGEN a signé cette nouvelle convention et auprès desquels vous pouvez vous tourner en cas de besoin après avoir pris contact préalablement avec votre section départementale :

36 76 ou monconseiller@mgen.fr

Le service d'aide à domicile, ie peux en bénéficier dans les situations suivantes :

- · Sorties d'hospitalisation.
- actifs en arrêt de travail ou temps partiel thérapeutique.
- suite à un problème de santé tout en poursuivant une activité professionnelle.
- en situation de handicap (taux d'incapacité défini par la Maison départementale des personnes handicapées, au moins égal à 80 %).
- · Adhérents retraités suivant la situation de dépendance.
- Pour les enfants avec des difficultés de santé ou les enfants majeurs en arrêt de travail.

Comment en bénéficier ?

Après contact avec votre section départementale, le prestataire de votre choix vous accompagnera dans les démarches à suivre. La section départementale étudiera votre situation est attribuera un nombre d'heures aidées.

Un chéquier **CESU** Domalin® vous sera alors envoyé avant la réalisation de la prestation pour régler directement votre organisme prestataire.



DOUBS

Organismes	Adresse	
SOLI-CITES AIDES	8 Rue de la Mairie 25400 AUDINCOURT	
AZAE Besançon	27 Rue du Petit Charmont 25000 BESANCON	
Aide et Assistance à Domicile (AAD)	5 Avenue Léo Lagrange 25000 BESANCON	
ADHAP Services	70 Rue de Vesoul 25000 BESANCON	
Age d'Or Services	4 Rue du Luxembourg 25000 BESANCON	
CCAS Besançon	4 Rue Picasso 25000 BESANCON	
AFL Emplois Familiaux	2 Quai Bugnet 25000 BESANCON	
DAJAX	83 Rue de Dole Le major 25000 BESANCON	
DOMIDOM	20 Faubourg Rivotte 25000 BESANCON	
DOMIFACILE	38 Avenue Fontaine Argent 25000 BESANCON	
GÉNÉRALE DES SERVICES	56 Rue de Vesoul 25000 BESANCON	
INTERMED	121 Grande Rue 25000 BESANCON	
O2 home services	20 Av Carnot 25000 BESANCON	
ELIAD	41 Rue Thomas Edison BP 2146 25052 BESANCON Cedex	
SOLUTIA	27 Rue de Chatillon espace valentin 25000 BESANCON	
AAPASAD	17 Rue de Sochaux 25200 GRAND CHARMONT	
AZAE Pays Montbéliard	16 rue frédéric Japy 25200 MONTBELIARD	
CCAS de Montbéliard	11 Rue Ravel 25200 MONTBELIARD	
AIDELIS	46 Rue du Mont Bart 25200 MONTBELIARD	
MAISON DES SERVICES	1 ter rue des jardins 25550 BAVANS	
DOMICILE ADORE	43 Faubourg de Saint-Etienne 25300 PONTARLIER	
AIDE CHEZ VOUS	9 Rue de Besançon 25410 ST VIT	
ADMR Le Valdahon	Rue Denise Viennet BP 36 25800 VALDAHON	
CCAS Pont de Roide	42 rue du Général Herr 25150 PONT DE ROIDE	

JURA

Organismes	Adresse	
PRODESSA	34, Rue des salines BP 10182 39005 LONS LE SAUNIER	
ADMR du Jura	15bis, Rue de Vallière 39007 LONS LE SAUNIER	
AAP (Association d'Aide aux Personnes)	2, Rue Jules Grévy 39380 MONT SOUS VAUDREY	
FreeDom	44, Avenue du Maréchal Juin 39100 DOLE	
TEMPO - Terre d'emplois	11, Route de Salins 39380 OUNANS	

HAUTE SAONE

Organismes	Adresse	
ELIAD	41 Rue Thomas Edison BP 2146 25052 BESANCON	
ADMR	20 Bis r Marcel Rozard 70000 FROTEY LES VESOUL	

TERRITOIRE DE BELFORT

Organismes	Adresse		
AAPASAD	17 Rue de Sochaux 25200 GRAND CHARMONT		
ARC EN CIEL - SERVICES	21 rue Pierre Beucler 90500 BEAUCOURT		
AZAE	35 faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT		
COLCHIQUE	Bat A 6 rue du Rhône 90000 BELFORT		
DOMICILE 90	Centre Atria Av de l'Espérance 90000 BELFORT		
ENERGIE EMPLOI	6 rue du Rhône 90000 BELFORT		
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	51 Bis rue de Mulhouse 90000 BELFORT		
ASSOCIATION HERA	2 av des Usines 90000 BELFORT		



Offre Santé

TOUT CE OUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR:



L'année 2016 MGEN a été avant tout celle de la nouvelle gamme MGEN Santé Prévoyance. Elle a vu aussi la fin au partenariat avec la LMDE (La Mutuelle des

Etudiants) qui proposait une offre pour les enfants étudiants de nos mutualistes. Il ne manguait donc qu'une nouvelle proposition pour ces jeunes adultes, à la fois en cohérence avec celle de leur parent, mais surtout adaptée à leurs besoins spécifiques. Si vous êtes concernés, vous avez donc recu fin 2016 un courrier d'information. Certaines questions restent encore sans réponse ? En voici quelques unes :

Quelles sont les évolutions d'ÔJI par rapport à l'ancienne Offre Jeune ?

Votre enfant bénéficiera des mêmes garanties que vous en santé mais il disposera en plus :

- d'un renforcement des forfaits "Se soigner autrement" et "Prévention"
- d'un nouveau Bonus Prévention à hauteur de 50 euros (abonnement à un club de sport, articles de Sécurité routière)
- de 3 packs services spécifiques

Vous parlez de nouveaux services : quels sont-ils?

"Urgences"

en cas d'accident ou d'immobilisation.

"Bien démarrer"

gestion du budget et des démarches administratives.

"Mieux informé"

pour tout savoir sur les questions du quotidien.

Quelle est l'utilité de la Couverture Internationale?

La Couverture Internationale, incluse dans l'offre ÔJI permet de bénéficier d'une couverture santé adaptée aux séjours à l'étranger, que ce soit dans le cadre des études, de séjours linguistiques ou de séjours touristiques. Une assistance est prévue 24h / 24 et 7j / 7.

Comment mon enfant peut-il bénéficier de l'application ÔJI?

L'Application ÔJI est téléchargeable GooglePlay et l'AppStore. Pour se connecter à l'Application, votre enfant doit avoir préalablement créé son Espace Personnel sur mgen.fr. Pour activer son espace personnel, votre enfant doit être lui-même assuré social affilié à un régime obligatoire de sécurité sociale (étudiant par exemple). Il doit en effet disposer de son propre numéro de Sécurité sociale et l'avoir déclaré à la MGEN.

Mon enfant peut-il choisir un niveau de garantie différent de moi?

Il peut accéder en toute indépendance aux autres offres suivante : ÔJI Initiale, ÔJI Equilibre, ÔJI Référence, ÔJI Intégrale. S'il différencie son offre de la vôtre, il n'est plus bénéficiaire enfant et devient adhérent membre participant.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur votre Espace Personnel ou en appelant le 36 76 et dite "Ma nouvelle offre ÔJI".





Election

THOMAS JOUANNET, UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DU DOUBS SSAM





Thomas Jouannet a été élu président de la Mutualité française Doubs SSAM (Services de soins et d'accompagnement mutualiste) lors du conseil d'administration du 4 mai 2016. En novembre dernier, il a quitté ses fonctions de Directeur de la section MGEN du Doubs qu'il occupait depuis 2006, pour pouvoir se consacrer à ce nouveau mandat.

Administrateur de MFD SSAM depuis 2003, militant actif et convaincu, Thomas JOUANNET occupait depuis 2009 la fonction de Secrétaire Général. Il succède aujourd'hui à Pierre ALIXANT à la Présidence et devient donc le pilote de cette entreprise mutualiste dont l'un des pères bâtisseurs ne fut autre qu'un certain Jean MINJOZ.

En effet, la Mutualité Française Doubs SSAM (MFD SSAM), est un acteur régional majeur des secteurs sanitaires et médicaux-sociaux non lucratif avec plus de 1200 salariés répartis sur une trentaine de sites: 14 EHPAD, 5 espaces dentaires, 8 centres optiques et 5 centres d'audition. Ce sont également les Polycliniques de Franche-Comté à Besançon et du Parc à Dole, ainsi qu'une structure d'hospitalisation à domicile.

Avec sept habitants protégés par une mutuelle sur dix, le département du Doubs est un des plus mutualisés de France. Favoriser l'accès à des soins de proximité et de qualité pour tous est la priorité absolue de la Mutualité Française Doubs SSAM et de son Président. Mais Thomas JOUANNET est lucide sur les défis à relever : « Notre modèle mutualiste ne nous protège pas des paradoxes économiques, sociaux et politiques. Il faudra donc conforter la gouvernance, développer nos partenariats, renforcer la qualité de nos réalisations et favoriser le dialogue social avec chaque acteur de l'entreprise. Ces objectifs devront permettre à notre organisation de trouver les outils de croissance nécessaires à son avenir. Notre responsabilité d'employeur et d'acteur majeur de l'économie sociale et solidaire sur le territoire franc-comtois nous demande de nous adapter à un environnement de plus en plus réglementé et à une concurrence exacerbée. »

Thomas JOUANNET exerce ses nouvelles responsabilités en tant que militant MGEN dont il reste administrateur national, délégué et élu de notre comité de section départemental. Gageons que cette nouvelle configuration sera source d'opportunité pour les adhérents de notre département et de notre région.



Carte Culture MGEN

Quelques idées de sorties pour le premier trimestre 2017. Tarifs spéciaux sur présentation de votre Carte Culture MGEN!



AUDINCOURT - LE MOLOCO

03 81 30 78 30

Vendredi 17 février 2017 - Festival GENERIO: **MESPARROW**

Marion Gaume alias Mesparrow revient jouant avec sa voix abîmée, ses respirations, quelques boucles, la pop et la musique électronique. Un show captivant.

10€ en prévente / 13€ sur place.

Samedi 11 mars 2017 - ANNE PACEO

Anne Pacéo (chanteuse, batteuse) est une révélation de la nouvelle scène jazz française. Un groove organique avec des embardées instrumentales, des rythmiques telluriques et un souffle libertaire. A découvrir absolument. 8€ en prévente / 11€ sur place

Jeudi 30 Mars 2017 - PUPPETMASTAZ

Prenez le Muppet show, fringuez les à la manière de Snoop Dog sur un fond musical situé entre Cypress Hill et les Beastie Boys et vous obtiendrez l'un des projets hip hop les plus marquants de l'histoire.

12€ en prévente /15€ sur place.

BESANÇON - LES 2 SCÈNES

03 81 87 85 85

www.les2scenes.fr

Samedi 18 Mars - 19h - Théâtre Ledoux : **ANNE PACEO**

ANNE PACEO qui joue le samedi précédent au MOLOCO convie également Camélia Jordana, Naïssam Jalal & Sandra N'Kake à rejoindre et enrichir sa formation. Tarif MGEN: 18€

Mercredi 5 Avril à 19h et jeudi 6 Avril à 20h -Théâtre Ledoux : GIANNI SCHICCHI

Opéra de Puccini / Mathieu Bonilla / Benoît Lambert Gianni Schicchi est une comédie, mais une comédie féroce où l'on joue avec les cadavres et la moralité. Tarif MGEN: 31€

BESANCON - LA RODIA

03 81 87 86 00

Mercredi 15 février 2017 - 20h30 - Cathédrale Saint Jean : AN PIERLÉ ET CHARLIE **CUNNINGHAM**

L'orque de la Cathédrale St-Jean, une boîte à rythmes et des harmonies divines... An Pierlé ne joue que dans des lieux sacrés pour soutenir sa voix puissante qui ravive une musique « ambient », pop et atmosphérique. Tarif MGEN 12€

Vendredi 17 février 2017 - 20h30 - CDN de Besancon: SYMPATHETIC MAGIC

Concert dansé co-signé par Peter Von Poehl à la musique, et Héla Fattoumi / Éric Lamoureux à la chorégraphie. Une œuvre poétique entre danse, musique pop, voix cristalline, guitare et percussions. Tarif MGEN 12€

BESANCON

ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE-COMTÉ

03 81 87 84 44

Samedi 28 janvier 2017 - 18h - Temple du Saint-Esprit: COMME BACH #26

Samedi 18 mars 2017 - 18h - Temple du Saint-Esprit: COMME BACH #27

Tarif MGEN: 8 € - Nouveauté: atelier choral à 16h30 pour préparer votre voix au concert gratuit sur inscription : orchestre@ovhfc.com

MORTEAU - THÉÂTRE

03 81 67 18 53

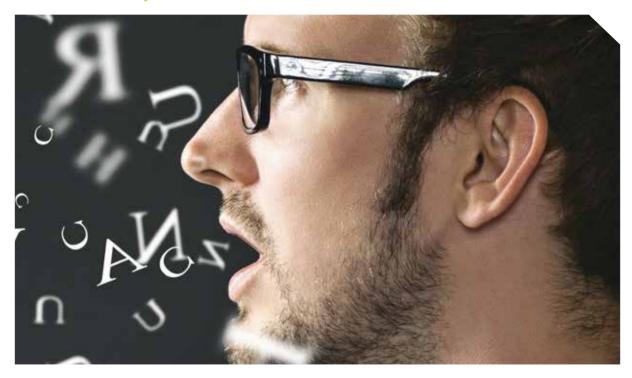
Vendredi 24 mars 2017- 20h:

ZORBALOV ET L'ORGUE MAGIQUE

Spectacle musical pour toute la famille de Yanowski et la Famille Arties. Conte pédagogique qui transporte le spectateur dans un univers imaginaire où l'on prend conscience du pouvoir évocateur de la musique, tout en faisant connaissance avec les instruments et le répertoire classique. Tarif MGEN : 8€



En 2017, MGEN donne de la voix!



La prévention des troubles de la Voix est une des priorités du groupe MGEN sur le champ de la prévention des risques professionnels, en particulier dans l'éducation nationale et l'enseignement supérieur. Les études sur la qualité de vie des enseignants menées par la fondation d'entreprise pour la santé publique MGEN l'ont montré : 18% des arrêts de travail sont liés à la voix sur une année, et 60% des enseignants ont rencontré des difficultés liées à leur voix.

La section MGEN du Doubs proposera en 2017 une série d'action de sensibilisation et de formation. A commencer par la venue à l'ESPE de Franche-Comté (Ecole supérieure du professorat et de l'éducation) de Corinne LOIE, le jeudi 12 mars pour une conférence intitulée : « La Voix de l'enseignant, un capital à préserver ». Cette conférence sera destinée prioritairement aux étudiants de l'ESPE et à des personnels enseignants du premier degré dans le cadre de leur plan de formation. D'autres personnes intéressées pourront s'inscrire dans la limite des places disponibles. Si vous êtes intéressés, merci de le faire savoir en écrivant un mail à sd025@mgen.fr.

S'en suivra entre mars et mai une série d'ateliers pratiques pour des enseignants stagiaires de l'ESPE en formation initiale, ainsi que deux journées de formation continue pour des enseignants du premier degré en lien avec la DSDEN (direction des services départementaux de l'Education Nationale). Ces formations seront menées en collaboration avec Franche-Comté Mission Voix et permettront un travail actif d'expérimentation pour découvrir et établir un programme de « santé vocale » en lien avec les gestes pédagogiques du quotidien.



Plus globalement, MGEN met également à disposition gratuitement une application destinée à mieux connaitre sa voix, à l'analyser et à s'exercer : VOCAL'IZ (disponible sur IOS et Android), élaborée avec l'expertise de l'IRCAM (Institut de recherche et coordination acoustique/musique) et de la FNO (Fédération Nationale des Orthophonistes). Les troubles de la voix touchant de nombreuses professions, (enseignants, éducateurs, animateurs, artistes, professionnels de santé, magistrats, formateurs, puéricultrices, avocats, commerciaux...) elle est destinée à tous.



POUR EN SAVOIR PLUS : 09 72 72 27 28 7j/7-24h/24

France, coût d'une communication locale. Etranger, prix d'une communication internationale. sous réserve des accords entre Orange et les opérateurs des pays étrangers.



Depuis le le janvier 2016, les offres MGEN Santé Prévoyance vous donnent accès à de nouveaux services pour vous accompagner dans votre vie quotidienne, professionnelle ou familiale. Comment répondent-ils à vos besoins ?

Voici un exemple:

Vous êtes hospitalisé et avez besoin d'organiser votre quotidien en conséquence En cas d'accident ou de maladie soudaine et imprévisible

Aide à domicile : Une aide ménagère intervient à hauteur de 10h sur 10 jours à votre domicile en cas d'hospitalisation de plus de deux jours.

Présence d'un proche : En cas d'hospitalisation de plus de 2 jours ou d'immobilisation de plus de 5 jours au domicile, le déplacement d'un proche et son hébergement pour deux nuits est organisé et pris en charge.

Livraison de médicaments sur 10 jours

Portage de repas : Prise en charge d'un forfait livraison sur 10 jours.

Transfert post-hospitalisation : Organisation et prise en charge du transport non médicalisé en France de l'adhérent vers le domicile d'un proche dans les 5 jours suivant la sortie d'hôpital. Ce transfert sera pris en charge à concurrence de 200 euros par trajet aller/retour.

Préparation du retour à domicile : Suite à une hospitalisation imprévue ou programmée de plus de 14 jours et en l'absence d'un proche présent localement. Une aide à domicile permet le retour dans les meilleures conditions avec la réouverture du domicile (ouverture des volets, de l'eau, du gaz, de l'électricité et des appareils électriques) la mise en température du chauffage du logement et du ménage.

Pendant la maternité : Une aide ménagère intervient à hauteur de 10h sur 10 jours à votre domicile en cas d'hospitalisation pour maternité de plus de 5 jours.

Les Packs de Services répondent également aux situations suivantes :

Vous êtes hospitalisé(e) ou immobilisé(e) et avez besoin d'aide pour vous occuper de vos enfants ? Vous avez besoin de soutien en cas de pathologie lourde de vos enfants ? Vous êtes muté(e) professionnellement en France et avez besoin d'aide pour vous organiser ? Vous recherchez des informations administratives, sociales, juridiques et vie pratique ? Vous êtes en situation de Perte Temporaire d'Autonomie (PTA) et avez besoin d'être soutenu(e) ?